Número de Révision: 005.0

Date de sortie: 04/26/2016

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article: **Quickstix(TM) 668(TM) Retaining Compound-High Temp**
Type de produit: Adhésif anaérobie
Restriction d'utilisation: Non identifié

Numéro IDH: 640470
numéro d'item 39148
Région: Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
2515 Meadowpine Boulevard
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: (905) 814-6511
MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center
1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711
TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC
1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. MORTEL PAR INHALATION.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
TOXICITE AIGUË INHALATION	2
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1

PICTOGRAMME(S)

Conseils de prudence

Prévention: Ne pas respirer la poussière ni les émanations. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage. [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Communiquer immédiatement avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Élimination: Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Diméthacrylate esters	Propriété	30 - 60
Diméthacrylate de polyglycol	Propriété	10 - 30
Résine	Propriété	10 - 30
Méthacrylate hydroxyalkyle	27813-02-1	5 - 10
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	112945-52-5	1 - 5
Hydroperoxyde de cumène	80-15-9	1 - 5
1-Acétyl-2-phénylhydrazine	114-83-0	0.1 - 1
Cumene	98-82-8	0.1 - 1
Acide méthacrylique	79-41-4	0.1 - 1

* Le pourcentage exact est un secret commercial. La plage de concentration est fournie pour aider les utilisateurs afin d'assurer des protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation: Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Appeler un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Ingestion: NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Symptoms: Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Une polymérisation non contrôlée peut se produire à température élevée, entraînant des explosions ou une rupture des contenants d'entreposage.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes. Oxydes de soufre. Des fumées toxiques.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Enlever toute source d'ignition. Evacuer et aérer la zone d'écoulement du produit; endiguer l'écoulementafin d'éviter toute pénétration des canalisations d'eau; porter deséquipements complets de protection pour le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Garder le récipient fermé. Consulter la section 8.

Stockage: Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 0 °C (32°F) et 38 °C (100.4 °F)
Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Diméthacrylate esters	Rien	Rien	Rien	Rien
Diméthacrylate de polyglycol	Rien	Rien	Rien	Rien
Résine	Rien	Rien	Rien	Rien
Méthacrylate hydroxyalkyle	Rien	Rien	Rien	1 ppm TWA 3 ppm STEL
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	10 mg/m3 TWA Poussière inhalable 3 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	20 MPPCF TWA 0.8 mg/m3 TWA	Rien	Rien
Hydroperoxyde de cumène	Rien	Rien	1 ppm (6 mg/m3) TWA (PEAU)	Rien
1-Acétyl-2-phénylhydrazine	Rien	Rien	Rien	Rien
Cumene	50 ppm TWA	50 ppm (245 mg/m3) PEL (PEAU)	Rien	Rien
Acide méthacrylique	20 ppm TWA	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.

Protection respiratoire:	Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).
Protection des yeux:	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.
Protection de la peau:	Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Gants de polychloroprène.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Semi-solide
Couleur:	Vert
Odeur:	Doux
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.1228
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	Non applicableLe produit est un solide.
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Légère
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	0.79 %; 8.86 g/l
Viscosité:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement. La polymérisation peut se produire à une température élevée ou en présence de produits incompatibles.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Des fumées toxiques. Vapeurs organiques irritantes. Oxydes de soufre.
Produits incompatibles:	Acides. Agents réducteurs. Alcalis. Amines. Ce produit chimique contient des métaux lourds. Peroxydes. Oxygène scavengeurs. Initiateurs radicaux libres. Initiateur de polymérisation. Des oxydants forts.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Températures élevées. Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Stockez loin des materiaux incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Ce produit est nocif ou mortel par inhalation. L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire.
Contact avec la peau: Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction alergique de la peau.
Contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion: Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Diméthacrylate esters	Rien	Irritant, Allergène
Diméthacrylate de polyglycol	Rien	Allergène, Irritant
Résine	Rien	Aucun organe cible
Méthacrylate hydroxyalkyle	Rien	Irritant, Allergène
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	Rien	Poussières nuisibles
Hydroperoxyde de cumène	Inhalation LC50 (Souris, 4 h) = 200 mg/l	Allergène, Système nerveux central, Corrosif, Irritant, Mutagène
1-Acétyl-2-phénylhydrazine	Oral LD50 (Souris) = 270 mg/kg	Allergène, Sang, Reins, Mutagène, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Cumene	Oral LD50 (Rat) = 2.91 g/kg Oral LD50 (Rat) = 1,400 mg/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 8000 ppm	Système nerveux central, Irritant, Poumon
Acide méthacrylique	Oral LD50 (Souris) = 1,332 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 1,600 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 1,250 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 1,200 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,060 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2,224 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 500 mg/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 7.1 mg/l	Corrosif, Irritant, Allergène

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Diméthacrylate esters	Non	Non	Non
Diméthacrylate de polyglycol	Non	Non	Non
Résine	Non	Non	Non
Méthacrylate hydroxyalkyle	Non	Non	Non
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	Non	Non	Non
Hydroperoxyde de cumène	Non	Non	Non
1-Acétyl-2-phénylhydrazine	Non	Non	Non
Cumene	Non	Groupe 2B	Non
Acide méthacrylique	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes: Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sheila Gines, Affaires Réglementaires Spécialiste

Date de sortie: 04/26/2016

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.